

# MEL MAKERS 2020

## RÈGLEMENT DE L'APPEL À PROJETS

### QU'EST-CE QUE LE FINANCEMENT PARTICIPATIF ?

Le crowdfunding, ou littéralement « financement par la foule » est un mode de financement participatif de projets. L'idée est simple : présenter son projet au grand public via une plate-forme de crowdfunding afin de récolter des fonds pour le faire aboutir. Parmi les clefs de la réussite d'une campagne de financement participatif, la créativité, l'envie et la capacité à convaincre sont essentielles.

### À QUI S'ADRESSE L'APPEL À PROJETS ?

Votre objectif principal est de répondre à des besoins sociétaux et environnementaux ? Vous avez une bonne idée en lien avec l'upcycling et vous êtes prêt à la réaliser ? Vous êtes un « maker », vous avez envie de créer, d'innover,... mais vous avez besoin d'un coup de pouce financier pour lancer votre projet ? Cet appel à projets est fait pour vous ! L'appel à projets s'adresse à tous les créateurs ou entrepreneurs qui ont une idée / un projet qui peut déboucher sur la commercialisation d'un produit, d'un procédé ou d'un service, et qui s'engagent, à leur manière, à répondre à des enjeux sociétaux et environnementaux. Pour participer à cet appel à projets, il suffit d'habiter dans l'une des communes de la Métropole Européenne de Lille, et de proposer un projet innovant d'« upcycling ».

### QU'EST-CE QUE L'UPCYCLING ?

L'upcycling, c'est littéralement recycler en mieux ! L'upcycling, c'est donner à un objet ou à un matériau une nouvelle vie en lui offrant une qualité ou une utilité supérieure. Transformé et amélioré, notamment dans une démarche design, cet objet ou ce matériau redevient ainsi une ressource et/ou un nouveau produit et gagne de la valeur au lieu d'en perdre. Pratique responsable, éthique, valorisant les « déchets », avec peu ou pas d'énergie

dépendante, accessible à tous, l'upcycling est devenu l'un des nouveaux axes de l'économie circulaire.

### COMMENT ÇA SE PASSE ?

Si vous souhaitez candidater à cet appel à projets, voici les étapes incontournables :

#### **1. Décrivez-nous votre projet par écrit !**

Séduisez-nous en présentant votre idée via la page de dépôt de projets de KissKissBankBank et en nous transmettant le formulaire de candidature par mail. Ainsi, si vous êtes sélectionné, vous serez presque prêts à lancer votre campagne de dons. Travaillez la forme autant que le fond, c'est une des clefs d'une campagne réussie !

#### **2. Parlez-nous de votre projet !**

20 candidats seront présélectionnés et invités à présenter leurs projets devant le jury de sélection composé de la Métropole Européenne de Lille (MEL) et de ses partenaires. À l'issue de ces jurys, les 10 MEL Makers de la promotion 2020 seront retenus !

#### **3. Vous êtes sélectionné ?**

L'aventure commence ! La MEL et ses partenaires vous accompagneront pour préparer votre campagne sur KissKissBankBank. Pendant votre campagne, la MEL et ses partenaires communiqueront sur votre projet afin de maximiser le nombre de visites sur votre page KissKissBankBank. L'aventure s'achèvera par une remise de prix organisée par la MEL et ses partenaires.

#### **Vous n'êtes pas sélectionné ?**

Nous vous invitons à poursuivre l'aventure si vous le souhaitez en lançant votre campagne sur KissKissBankBank.

#### **4. Et après la campagne ?**

Comment s'y prendre par la suite ? Qui peut aider à renforcer des compétences ? À qui faut-il s'adresser pour s'introduire sur le marché ? Tout simplement en prenant contact avec la MEL et ses partenaires pour échanger sur les opportunités de développement de vos idées.

## QUEL EST L'INTÉRÊT DE PARTICIPER À CET APPEL À PROJETS ?

La clef pour réussir votre campagne, c'est de capter l'attention du plus grand nombre ! En participant à cet appel à projets et en devenant lauréat, vous bénéficierez d'une aide de la MEL, de KisskissBankBank et des partenaires pour la structuration de votre projet. Vous bénéficierez également d'une campagne de communication organisée par la MEL et relayée par des acteurs reconnus du territoire. Votre projet pourra ainsi profiter d'une visibilité importante, ce qui vous permettra d'accroître votre réseau et vos cercles de contributeurs.

Par ailleurs, votre idée sera étudiée par des acteurs économiques du territoire, et suscitera ainsi un intérêt ! Dans une logique de parrainage, vous serez accompagné dans le développement de votre projet tout au long de votre campagne par nos partenaires acteurs du territoire !

## FORME DE LA CANDIDATURE

Deux étapes seront nécessaires pour déposer votre candidature :

1. Rédigez la présentation provisoire de votre projet sur la page « lancez votre projet » de la plate-forme KissKissBankBank. Ne lancez pas votre campagne de collecte de dons, enregistrez et conservez la présentation de votre projet en mode brouillon. Le potentiel crowdfundable de votre projet sera ainsi étudié.
2. Transmettez les éléments qui suivent à la MEL, à l'adresse [crowdfunding@lillemetropole.fr](mailto:crowdfunding@lillemetropole.fr) :
  - le formulaire de candidature dûment complété ;
  - un justificatif de domicile (pour les personnes physiques) ou un justificatif de domiciliation de votre structure (si personne morale) ;
  - une déclaration sur l'honneur indiquant que vous avez reçu ou non, une ou plusieurs subventions sur le projet présenté, ainsi que le montant reçu le cas échéant.

Tous ces éléments sont obligatoires et devront être transmis avant le 20 avril 2020, 23h59.

Vous pouvez également joindre des documents facultatifs que vous trouvez pertinents tels que :

- une présentation synthétique de votre projet (2 pages maximum) ;
- ou tout autre document illustrant le projet.

Toute candidature reçue après le 20 avril sera refusée.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour tous :

- Être résident de l'une des communes de la MEL.

Pour les sélectionnés, la MEL demandera de s'engager par écrit à :

- participer aux événements de communication qui pourront être organisés par la MEL (cérémonie dédiée, articles de presse, etc.) ;
- céder son droit à l'image pour les photos et vidéos réalisées dans le cadre de la campagne de communication ;
- faire état de l'avancement de son projet mi-2021 (une sollicitation sera transmise aux lauréats en 2020).

## COMMENT SERONT CHOISIS LES LAURÉATS ?

Un jury de sélection composé de la MEL et de ses partenaires étudiera votre candidature selon son lien avec l'upcycling, son originalité, sa faisabilité, son potentiel crowdfundable, ses valeurs responsables et son soutien à l'économie locale.

Sur la base de ces critères, les 10 projets recevant le plus grand nombre d'avis favorables des membres du jury seront sélectionnés.

## COMMENT EN SAVOIR PLUS ?

Plusieurs sessions d'information sur l'appel à projets seront organisées par la MEL et ses partenaires en mars et en avril. N'hésitez pas à consulter le site web de la MEL [lillemetropole.fr/makers](http://lillemetropole.fr/makers) pour connaître les dates des prochaines sessions, ou bien vous informer directement à l'adresse [crowdfunding@lillemetropole.fr](mailto:crowdfunding@lillemetropole.fr)

## QUEL EST LE CALENDRIER ?

- Durée de l'appel à projets : du 2 mars 2020 au 20 avril 2020.
- Présentations du fonctionnement de l'appel à projets : de mars à avril 2020.
- Auditions de 20 candidats : mai 2020.
- Sélection des 10 lauréats par le jury : mai 2020.
- Accompagnement des 10 lauréats sur la finalisation de leurs projets : de juin à septembre 2020.
- Durée de la campagne de financement participatif : de septembre à octobre 2020.
- Cérémonie MEL de remise de prix : octobre 2020.

